



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : Q24.003

TH 686805

DÉPOSÉE LE : 08.04.2024

ATTRIBUTION À : TRAVAUX PUBLICS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
29.04.2024

Lieu et date : Les Hauts-Geneveys, le 4 avril 2024

Au nom du ou des groupe/s : -

Auteur ou premier signataire : Gilbert Soguel

Autres signataires (prénoms, noms) : -

Question

Le 30 km/h fait du surplace à la Rue de la Chapelle

Texte :

Une première demande de mise à 30 km/h de la Rue de la Chapelle aux Hauts-Geneveys en mai 2021 a été refusée par le service des ponts et chaussées en septembre 2021. À la suite d'une pétition signée par tous les riverains en mars 2023, le même service a accepté la limitation de la rue à 30 km/h le 15 mai 2023 (sans créer une « zone 30 ») en raison de « dépassements des valeurs limites au sens de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) sur ce tronçon ». Depuis, rien ne s'est passé.

Question :

- Qu'attend la Commune pour prendre les mesures nécessaires pour entreprendre les modifications ?

La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi.**



Le 30 km/h fait du surplace à la Rue de la Chapelle

Il aura fallu 3 ans pour refaire complètement la Rue Robert à Fontainemelon, y compris toutes les canalisations en sous-sol, pourquoi faut-il autant de temps pour un simple marquage d'une rue à 30 km/h ?

Les riverains devront-ils passer un été supplémentaire avec des milliers de véhicules circulant dans cette rue lors de la fermeture annuelle des tunnels sous la Vue-des-Alpes?

On entend dire qu'il s'agirait d'une question budgétaire. Les travaux sont-ils à ce point conséquents pour nécessiter une dépense substantielle, et alors que des crédits-cadres ont justement été votés par le Conseil général, et que la commission PolPon exige « a minima la réalisation de marquages routiers » ?

Les riverains ont plutôt le sentiment désagréable qu'on ne prend pas leur demande au sérieux, qu'on sous-estime les nuisances sonores le long de cette rue, et qu'on laisse, volontairement ou pas, traîner les choses. C'est très regrettable.

Gilbert Soguel, Les Hauts-Geneveys